



ENFANCE - JEUNESSE

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Jeudi 27 mars a eu lieu l'élection des membres du Conseil municipal d'enfants.

Ont été élus :

Rose BILLAUX, Elza CHAULIEU, Gabin DUPARC, Isac Lambert DA COSTA, Jules LECLERC, Louane PATIN, Antonin PHILIPPE, Ghiles ZITOUN.

Mardi 22 avril a eu lieu l'élection du maire et des adjoints.

Ont été élus :

Rose BILLAUX (Maire), Elza CHAULIEU, Ghiles ZITOUN.



"Nous félicitons et remercions tous ces enfants pour leur engagement dans cette fonction importante !"

Ce mardi 22 avril, le maire et sept conseillers municipaux étaient présents à l'école pour assister à l'élection et féliciter leurs homologues du Conseil municipal d'enfants (CME).

Monsieur le Maire a évoqué les missions du CME avec les élèves élus. Il a notamment tenu à leur rappeler son attachement aux cérémonies de commémorations qui permettent la transmission du devoir de mémoire.

Les enfants, aidés dans leur tâche par deux animatrices, sont enthousiastes à l'idée de présenter leurs futurs projets au Conseil municipal des adultes et d'apporter leur contribution à la commune par leurs actions et leurs idées.



Photo du haut : les deux élus maires, Christophe TÉTREL et Rose BILLAUX.

Photo de gauche, de gauche à droite :
Christophe TÉTREL ;
les membres du Conseil municipal, Nicolas CAUVIN, Carmen CASTAGNET, Pierrette JARLEGAN, Jean-Paul THIBOUT, Gilles HANRYON, Sébastien LAMBERT et Cyrille LE RUN ;
les deux animatrices, Yasmina ZENATI et Christelle CARPENTIER ;
tous les enfants du CME.



TRAVAUX - ENTRETIEN

DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉCLUSE RUE FÉLIX FAURE

À la suite de la consultation de la population et d'une étude conjointe avec le département, l'écluse de la rue Félix Faure sera remplacée par un plateau.

Selon l'entreprise responsable des travaux, ceux-ci devraient débuter le 13 mai et s'étendre sur une ou deux journées.



RÉFECTION DU CHEMIN CYBÈLE

La réfection du chemin Cybèle, inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement voirie 2025 de Caux Seine agglomération, a été réalisée ce vendredi 25 avril.

Les travaux ont été réalisés sous compétence CSA avec aussi la participation de la commune pour la création de 60m de route en prolongement du chemin côté est.

NOUVEAU SERVICE PROPRETÉ DU VILLAGE

Bruno AUBER, qui était affecté principalement à la résidence Simone Signoret pour le compte du CCAS, est réaffecté comme agent principal du nouveau Service propreté, dont la mission prioritaire est d'entretenir le centre bourg (notamment les cimetières, la place du 8 Mai...) et les caniveaux des lotissements.

Pour ce service, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule motorisé d'occasion sans permis, auprès de l'entreprise DEHONDT, a acheté du matériel d'entretien et aménagé un local attenant à la mairie.



Le Maire Christophe TÊTREL, Bruno AUBER, Béatrice DEHONDT, Yannick THIAULT, conseiller délégué à la Vie sociale et Claudie REINHOLD, adjointe à la Vie sociale, devant le nouveau véhicule de la commune.

RAPPEL CONCERNANT LA SORTIE DES CONTENEURS À DÉCHETS LORS DE LA COLLECTE



Les conteneurs à déchets doivent être sortis seulement la veille de la collecte, à partir de 19h00 et enlevés dans la journée, dès la collecte effectuée.

Les piétons, poussettes et fauteuils roulants doivent pouvoir circuler sans entraves sur les trottoirs, sous peine d'amende pour le responsable de l'obstacle.

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES RATS

La municipalité a décidé d'agir afin de limiter la prolifération des rats dans notre commune, en mettant à disposition de la population des sachets individuels de raticide.

Ces sachets sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et vous seront remis après avoir rempli un formulaire de retrait. (Disponible et téléchargeable sur le site communal)



CHIENS ERRANTS, DÉJECTIONS CANINES

Nous avons constaté récemment que nos amis à quatre pattes se retrouvaient régulièrement seuls, en divagation sur la voie publique.

Sachez que les interventions de la Police Municipale Intercommunale à ce sujet sont facturées :

- * Prise en charge simple de l'animal et transport 45 €
- * Capture, prise en charge et transport 60 €
- * Séjour 10 €

Ne laissez pas  divaguer votre chien !



Par ailleurs, nous vous rappelons que le ramassage des déjections animales sur la voie publique est obligatoire, sous peine d'amende.

Des sachets destinés à cet effet sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

RAPPEL RÈGLEMENT DES CIMETIÈRES

1) Présence des chiens

Il est rappelé que nos amis les chiens ne sont pas autorisés, même tenus en laisse, dans l'enceinte des cimetières, comme le stipule le règlement intérieur* des cimetières.

À cet effet, un anneau-crochet sera installé prochainement à l'entrée des cimetières, afin de pouvoir y attacher votre animal.

2) Fleurissement du cimetière de la voie Romaine

Deux plaques, telles que celles présentées ci-dessous, y seront bientôt installées. Merci d'en prendre connaissance.



Cimetière de la Voie Romaine JARDIN DU SOUVENIR



Conformément au règlement du cimetière entré en vigueur le 08/11/2024, il est stipulé que le dépôt de fleurs est toléré le jour de la cérémonie de dispersion uniquement.

Ces ornements seront enlevés après 15 jours maximum par la famille ou les services municipaux.

Toute plantation ou projet d'appropriation de cet espace est INTERDIT.

Ils seront enlevés par les services municipaux.

Le Maire,



Cimetière de la Voie Romaine COLUMBARIUM



Conformément au règlement du cimetière entré en vigueur le 08/11/2024, il est stipulé que le dépôt de fleurs devant le columbarium est autorisé le jour de la cérémonie, aux Rameaux et à la Toussaint.

Ces ornements seront enlevés après 15 jours maximum par la famille ou les services municipaux.

Dans les cases, le fleurissement doit rester discret et ne pas déborder sur les cases voisines.

Le Maire,

***RAPPEL**

Le règlement intérieur des cimetières est disponible sur le site internet de la commune, dans l'onglet "VIE PRATIQUE" => "Cimetières".

HORAIRES DE TONTE, UTILISATION D'ENGINS BRUYANTS

Règlementés par arrêté préfectoral, pour les particuliers :

- **Jours ouvrables** : 8h30 -12h00 / 14h00 - 20h00
- **Samedi** : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00
- **Dimanche et jour férié** : 10h00 - 12h00



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Le Ministère de l'Éducation nationale agréé des représentants citoyens dans les écoles maternelles et élémentaires, pour participer aux conseils d'école, tous les trimestres et suivre la vie des écoles, des professeurs et des parents d'élèves.

Tous les quatre ans, un appel à candidature est mis en place pour un mandat complet. C'est cette année que se forment les équipes des délégations. Une équipe locale vous aidera à assumer votre mandat.

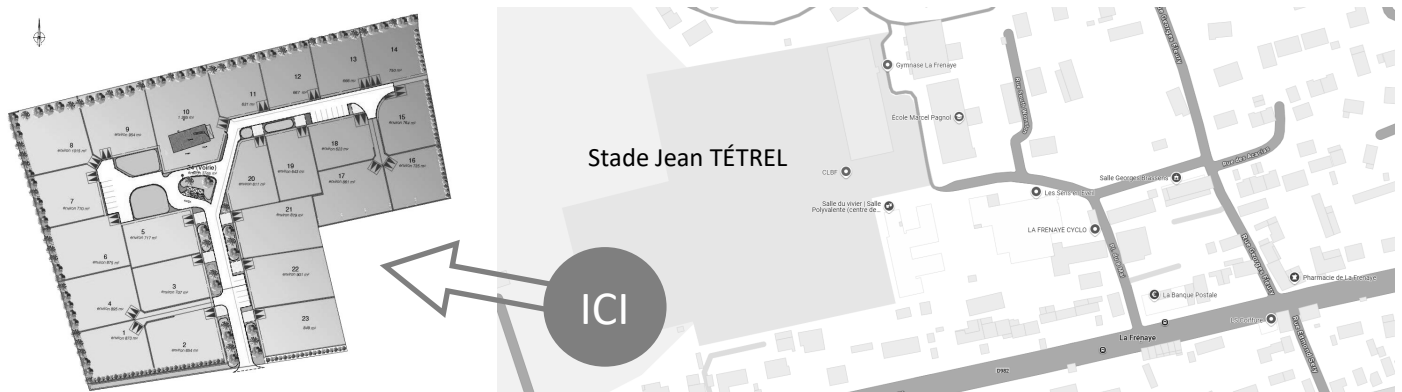
Se renseigner à la mairie, dans les écoles Anne Sylvestre et Marcel Pagnol ou auprès de la Présidente de la délégation, Mme SANDOZ : sandoz.daniel@wanadoo.fr / 02 35 31 41 83.

URBANISME

TERRAINS À VENDRE

La société IDÉAME commercialise des parcelles de terrains constructibles (libres de constructeurs) à proximité du stade Jean TÉTREL.

De 611 à 1015 m² - À partir de 69 000 € - Tél. : 06 80 78 14 58 - Email : contact@ideame.fr



POINT SUR LE PROJET DE LOTISSEMENT À PROXIMITÉ DE LA RUE DES GÉANTS

Comme vous avez pu le lire récemment dans la presse locale, le projet de lotissement à l'entrée de la commune côté "Auberville" a subi un revers inattendu et très tardif, dans la phase finale du projet, de la part des services de RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

Il s'agit d'une réglementation de 2001 qui remet en cause le projet, un arrêté définissant les prescriptions électriques vis à vis des pylônes en termes de distance et dont le manque de communication nous amène à cette situation.

En plus de devoir trouver une nouvelle zone de construction pour le lotissement, la commune (à cause de l'achat du terrain notamment) et le promoteur immobilier accusent une perte financière du fait de l'arrêt de ce projet.

À ce jour, le projet n'est pas définitivement abandonné, la municipalité étant dans l'attente d'une nouvelle rencontre avec RTE pour obtenir des éclaircissements sur cet arrêté et sa mise en œuvre au regard du projet immobilier.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites de cette affaire...

AGENDA

	ACPG - CATM (anciens combattants) Cérémonie commémorative - Armistice 1945	Jeudi 08 MAI
	MAM Lutins and Cie Marché d'été	Dimanche 18 MAI
	Centre communal d'action sociale Sortie des seniors (programme ci-dessous)	Jeudi 5 JUIN
	Conservatoire de Caux Seine aggro Concert	Samedi 7 JUIN
	Association des parents d'élèves Kermesse des écoles de La Frenaye	Samedi 14 JUIN
	Amicale des seniors Buffet d'été	Mercredi 18 JUIN
	XOCHIQUETZAL (danse) Spectacle	Ven. Sam. Dim. 20, 21, 22 JUIN
	Pôle Vie du village La Frenaye en Fête	Samedi 28 JUIN

CCAS - SORTIE DES SENIORS LE 5 JUIN

- * **Inscriptions** : à l'accueil de la mairie du mardi 6 mai au mardi 27 mai inclus.
- * **Participation** : 35 € par personne comme l'an passé (payables à l'inscription).

Nous partirons pour déguster une petite collation médiévale et visiter le manoir de Catel. Repas en Pays de Caux, puis nous suivrons Charles à bord de son petit train et vivrons ainsi l'expérience immersive de la fromagerie des 5 Frères avant d'éveiller vos papilles !

À bientôt pour cette belle journée !

AMICALE DES SENIORS - PROGRAMME DES SORTIES



- * **Sortie à Amiens** : samedi 6 septembre, tarif 111 € (en 3x).
- * **Séjour découverte du Saumurois** : du 2 au 4 octobre, pension complète, visites guidées, entrées, croisières et dégustations, tarif 485 € (en 3x).
- * **Sortie guinguette à Poses (27)** : jeudi 16 octobre, tarif 86 € (en 3x).

À L'AFFICHE...



LA FRÉNAYE

MARCHÉ d'été

DIMANCHE 18 MAI

- SALLE DES FÊTES DU VIVIER (INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR)
- ORGANISÉ PAR LA MAM LUTINS AND CIE

vêtements
saucissons
décorations
fleurs
tatouage
bijoux
gourmandises...

10H - 18H

mamlutinsandcie@laposte.net



KERMESSE DES ÉCOLES DE LA FRÉNAYE

SAMEDI 14 JUIN 2025

De 14h00 à 18h00

A.P.C. de La Frénaye

STANDS DE JEUX
ATELIERS CRÉATIFS
MASCOTTE
TOMBOLA
BUVETTE
ET BIEN PLUS DE SURPRISES

REJOIGNEZ-NOUS POUR UN APRÈS-MIDI DE FUN ET DE FESTIVITÉS ! *

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association des parents d'élèves pour financer les sorties et projets scolaires.
Votre présence fera toute la différence !

* Les mineurs devront être sous la responsabilité de leurs parents



Évènement

La Frénaye EN FÊTE

ENTRÉE GRATUITE

TOUT PUBLIC

SAMEDI 28 JUIN

ESPLANADE SOUTH WONSTON

BUVETTE · RESTAURATION
PRÉSENCE DES ASSOCIATIONS
ANIMATIONS POUR ENFANTS
SOIRÉE ANIMÉE · FEUX D'ARTIFICE

11H - 23H

PROPOSÉ PAR LE PÔLE VIE DU VILLAGE

LA FRÉNAYE EN FÊTE

PROGRAMME

LA JOURNÉE

11h00 : ouverture au public
11h00 - 18h00 : animation continue (parc enfants, stands des associations, exposants, EPN, consoles de jeux vidéos, sculpteur de ballons, musique d'ambiance...)

ANIMATIONS SPOTS

13h30 : cardio-training (pour 45 mn) salle du Vivier
13h30 - 16h00 : maquillage enfants
14h00 - 18h00 : déambulation mascottes
16h00 - 16h30 : défilé de mode
16h45 - 17h15 : démo groupe de danse
18h15 - 19h00 : remise des plus gros lots de la tombola
19h00 - 20h30 : French Wanderer & the Cold Shooters
20h45 - 23h15 : alors on dance avec le DJ
23h15 - 23h20 : feu d'artifice

RESTAURATION

- * Crêpes sucrées/salées
- * Pili Pizza
- * LFA saucisses frites et buvette
- * Glacier

Protocole de la cérémonie du 8 mai



10h55 RASSEMBLEMENT DES PARTICIPANTS

11H05 DÉPART DE L'ASSISTANCE VERS LA
TOMBE DES AVIATEURS ANGLAIS

Dépôt de fleurs

Minute de silence

Hymne anglais

11H15 RETOUR VERS L'ESPACE DU SOUVENIR

Mise en place du protocole

Levée des couleurs

Message de l'Union française des associations
de combattants

Message du ministre et de la secrétaire d'état

Dépôt de gerbes

Aux morts

Minute de silence

La Marseillaise

Chant de Chantal Lefebvre

Discours des enfants

Présentation des jeunes porte-drapeaux

Remise des décorations

Mot de la fin du maire



www.lafrenaye.fr



www.facebook.com/communedelafrenaye